



Christian Raynaud
1D rue du Verger
05 000 GAP
Tél. : 06 95 27 74 89

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du 22 novembre 2021

Pendant que les Pass Sanitaires sont vérifiés (Michèle P. et Chantal S.) que les adhésions sont enregistrées (Danièle P. et Chantal V) un montage vidéo des randonnées de l'année réalisé par Yves N. est projeté sur un des murs de la salle. Ce montage est disponible sur le site internet : sentiers05

*Le Président, après avoir observé que le quorum est largement atteint, ouvre la séance à 18h.
Sont présentes 34 personnes.*

Rapport moral :

Tout d'abord celui de Pierre, quittant son poste de Président, il n'est pas présent ce jour car il est parti vers de nouvelles montagnes. Nous tenons à le remercier très sincèrement pour son engagement envers Sentiers05.

Sentiers 05 termine sa convalescence !

En 2007, il y a déjà 14 ans, l'ABRG explosait par la volonté d'un groupe qui voulait quitter le CDRP 05 et surtout quitter la Fédération Française de Randonnée Pédestre !!! (Cherchez l'erreur) !

Heureusement, Claude Plantamp, Jean Paul Dumas et Jacqueline Derancourt se sont alors élevés contre cette décision et donnèrent naissance à notre Club Sentiers05. Je tiens aujourd'hui à les remercier au nom de tous nos adhérents, actuels et anciens.

Il y a deux ans, il a été question de dissoudre Sentiers05, en crise de gouvernance ! Ayant participé à sa création en 2007, j'ai refusé ce naufrage.

Marthe et moi quittons Gap à regret. Nous regretterons aussi de ne plus randonner avec tous nos amis de Sentiers05. La sagesse nous a poussés à rejoindre notre fille dans les Pyrénées en nous rapprochant également de nos petits-enfants et de nos adorables arrières petites-filles. Nous allons trouver une autre montagne, d'autres sentiers, avec un peu moins de dénivelés (nos âges en sont la cause).

Merci à Christian, qui a accepté la Présidence.

Merci à notre secrétaire Chantal, à notre trésorière Danièle, qui ont apporté un brin de jeunesse à l'édifice.

Merci également à toute l'équipe du Conseil d'Administration qui poursuit le chemin entamé avec efficacité.

Merci à tous les animateurs et futures animatrices.

Bonnes balades à tous et toutes pour les années à venir, longue vie à Sentiers 05.

Très amicalement.

Pierre Soleillant,

Le mot du Président :

Il y a deux ans, je n'imaginai pas qu'en participant à l'assemblée générale de Sentiers05 j'allais, simultanément, assister à la fin annoncée de l'association et me trouver entraîné dans le prolongement d'une aventure commencée il y a une dizaine d'années.

A cet instant, je suis devenu le randonneur inquiet, qui va découvrir une nouvelle région, sous une météo incertaine et qui a oublié sa carte. Difficile de progresser sans repère, mais comme le randonneur qui s'émerveille du savoir faire des générations précédentes qui ont tracé à travers une nature sauvage un itinéraire tout en douceur et esthétique, j'ai pu apprécier le travail fait par les anciens de l'association et l'implication quotidienne des animateurs. Je n'avais plus qu'à suivre et écouter des adhérents parler de la flore, conter leurs aventures. Puis ce fut à mon tour de proposer des randonnées, de participer aux réunions du conseil d'administration et ce fut un grand plaisir.



Depuis le 22 septembre de cette année, les membres du CA m'ont élu à la présidence de Sentiers05 à la place de Pierre Soleillant démissionnaire. Si suivre un itinéraire avec carte, topo et GPS ne me pose pas trop des difficultés, présider une association dépasse mes seules capacités, et je vais devoir si vous me confirmez dans ce poste m'appuyer sur les compétences de vous tous, pour assurer la poursuite de Sentiers05. Car au delà de votre participation aux randonnées et séjours proposés, je vous propose de faire profiter l'association de vos compétences.

De mon côté, avec les animateurs j'ambitionne que peu à peu, sortie après sortie, vous soyez au retour d'une randonnée, en capacité d'y retourner, en capacité d'y accompagner des amis. Puis de pouvoir, après la seule lecture d'une carte, envisager de nouvelles randonnées, le tout en grande sécurité et sérénité.

Christian Raynaud



Rapport de gestion et d'activités

Nous sommes 49 adhérents, situation en légère diminution, nous étions 56 l'année précédente.

Les Randonnées :

Corinne et Yves ont calculé les chiffres suivants :

Du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021 l'association a proposé 55 journées de randonnée qui ont rassemblé 616 participants. Ce qui représente une moyenne d'un peu plus de 10 randonneurs par sortie et un total de 6 705 kilomètres parcourus pour 324 910 mètres de dénivelé par l'ensemble des adhérents.

Ces chiffres ne représentent qu'un challenge pour cette nouvelle saison.

Les Séjours : 4 séjours ont été organisés :

dans les Maures : avec les Vadrouilleurs des Maures, en octobre. 15 participants. Merci à Pierre S.
dans les Cévennes : Les Chemins de Stevenson, en mai, mainte fois décalé, 6 participants. Merci à Chantal H.

dans le Briançonnais : secteur du Lautaret en juillet, 11 participants, au gîte Aiguillette du Lauzet.

dans le Queyras : secteur d'Abriès en août, 7 participants au gîte de l'Ancolie Bleue.

Merci à Jacqueline pour ces 2 séjours.

Serge propose de renouveler un séjour raquette.

Odile envisage d'organiser un séjour « Vautours » à Rémusa.

Chantal S. et Marie Para un séjour en Camargue.

La galette des rois n'a pu être faite cette année en raison des obligations sanitaires, nous n'avons pu regrouper les d'adhérents en lieu clos.

La cotisation : Elle est maintenue à 15 €uros.

Bilan financier et Budget prévisionnel : (détails en annexe)

L'exercice comptable se clôture au 31 Août 2021.

Mercredi 13 octobre 2021 j'ai présenté les comptes de l'exercice 2021 à Yvon et Christiane Charlier.

Présentation du Bilan et des Comptes Financiers.

Vérification du solde du compte bancaire avec l'extrait de compte au 31 août 2021.

Il est joint l'état de rapprochement bancaire afin de justifier du solde réel au vu des chèques émis et non encore encaissés.

Présentation du Compte de Résultat qui a généré un déficit de 15,18 €uros.

Les dépenses :

- Dépenses nouvelles : des frais bancaires sont désormais appliqués aux associations (10,20 €uros par mois).

- Les frais postaux ont subi une augmentation liée au Covid, de nombreux envois postaux.

- Achat d'un équipement DVA, pelle et sonde.

Le contrôle a porté sur la vérification par sondage des factures, des comptes : reconnaissance randonnées, achat de l'équipement DVA.

Les Recettes :

Vérification par sondage des cotisations payées et des chèques remis en banque.

On peut noter que les recettes propres liées aux adhésions s'élèvent à : 720,00 €uros et que nous avons reçu une subvention de l'OMS de 430,00 €uros.

Conclusion :

Les comptes de l'exercice 2021 sont validés. (Comptes joint en annexe)

Il est à noter qu'à compter de l'exercice 2022 le journal comptable des factures sera joint au Compte de Résultat.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.



Élection du Conseil d'Administration

Afin de rétablir la permutation de trois candidats à chaque assemblée générale, cette année sont soumis à votre vote : Jacques Ostian fin de mandature, Michèle Panetta candidate, Christian Raynaud démissionnaire

Liste des membres constituant le Conseil d'Administration

Président :	Christian Raynaud
Vice-Président :	Jacques Ostian
Secrétaire :	Chantal Voisin
Secrétaire adjointe :	Odile Roussel
Trésorière :	Danièle Prel
Trésorière adjointe :	Michèle Panetta
Régisseur du site Internet :	Yves Nedellec
Formation DVA Raquettes :	Patrice Pons-Ramells
Membre du bureau :	Jacqueline Derancourt

Le Président invite l'ensemble des participants à prendre le verre de l'amitié.

La Secrétaire

Chantal Voisin

Le Président

Christian Raynaud



Un animateur, pourquoi faire ?

Chaque année votre association vous propose de nombreuses randonnées pédestres de niveaux différents auxquelles s'ajoutent quelques fois un séjour, et en hiver des sorties-raquettes. Ces activités sont conduites par les animateurs du club Sentiers 05 -affilié à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre- à destination des licenciés, afin qu'ils y trouvent convivialité, détente en plein air, pratique d'une activité physique en toute sécurité.

Ces animateurs sont dévoués et bénévoles; pour la plupart ils se sont formés et suivent les règles définies par la Fédération. Ils sont titulaires du brevet de Premiers secours civique du premier degré.

Alors que font-ils ?

1/ Chaque trimestre ils participent à l'élaboration du calendrier des randonnées.

Pour cela ils repèrent et définissent des itinéraires en tenant compte de la saison et en variant les circuits qu'ils ont préalablement reconnus.

Ces reconnaissances sont indispensables et il est souhaitable de les réaliser quelques semaines juste avant le jour de la sortie car elles sont le moyen de vérifier le bon état du sentier et du balisage, rechercher le coin qui conviendra pour la pause déjeuner, repérer les points de vue et les curiosités qui pourraient intéresser les participants à la balade, le tout avec le souci constant de préserver leur sécurité.

2/ La veille de la randonnée l'animateur reçoit les appels téléphoniques des membres du club qui souhaitent y participer. C'est l'occasion d'évoquer les difficultés du parcours, les prévisions météo qui peuvent entraîner une annulation. Tous éléments particulièrement importants avant une balade en raquette dont la réalisation dépendra surtout du niveau de risques d'avalanche qui peut changer selon les secteurs et l'orientation du parcours envisagé.

C'est le moment aussi de préciser le lieu et l'heure du rendez-vous en insistant sur la règle du covoiturage.

3/Au jour dit l'animateur explique au groupe le déroulement de la journée.

Il vérifie discrètement que les nouveaux venus semblent correctement équipés et notamment bien chaussés. C'est un moment privilégié pour établir un climat de convivialité et susciter un volontaire pour la fonction de serre-file.

4/L'animateur donne le signal du départ et va veiller tout au long de la randonnée que le rythme de son pas correspond à celui de la majorité des participants.

5/Dans l'immense majorité des cas la randonnée se déroulera sans difficulté mais personne n'est à l'abri de petits bobos ou de grande fatigue. L'animateur devra absolument les prendre en compte ; pour les petits bobos la trousse de secours dont il doit être muni permettra de faire face au traitement des petites blessures (pas de médicament).

La fatigue nécessitera l'arrêt du groupe pendant que la personne se sustente et reprend quelques forces.

En cas d'accident ou de malaise sérieux l'animateur doit passer un message d'alerte adapté aux secours. C'est-à-dire permettant à ces derniers d'avoir une idée la plus précise possible de ce qui se passe afin d'envoyer les moyens humains et matériels correspondant à la situation.

Tel est le rôle d'un animateur de randonnée pédestre .Tout n'est qu'affaire de bon sens et de bonne volonté.

A bientôt sur les sentiers,

Alain, un animateur